

Objet : Réunion du comité directeur du comité Rhône Métropole de Lyon de Tennis de Table

Présents :

- Lucas Brotons
- Kévin Alcaraz
- Eliane Breyse
- Bruno Moulin
- Cédric Rousset
- Yves Guidot
- Sabine Didier

Absents :

- Florian Lourd
- Thibaut Chatelet-Masset
- Véronique Pinel
- Michael Alimi
- Sylvain Ferrière

Invités :

- Gary Page
- Christian Vignals
- Stéphanie Santier

Ordre du jour :

- 1) Organisation de la commission sportive.
- 2) Organisation du travail salariés / élus.
- 3) Partenariat Wenja, bilan et convention.
- 4) Arbitrage.
- 5) Développement.
- 7) Divers.

1) Organisation de la commission sportive :

Nous nous sommes aperçus qu'il existait parfois de nombreux soucis au niveau de la commission sportive et des responsables de compétitions.

En effet on ne sait pas forcément qui sont les responsables de chaque compétition.

Cet été les engagements d'équipes a été fait fin juillet début août ce qui est trop tard. Après avoir essayé de comprendre pourquoi, on a découvert que Florian et Thibault n'avaient pas d'accès sur le drive et ne savait pas comment effectuer les engagements des équipes.

Il est donc décidé d'organiser une réunion commission sportive, avec également la présence de Gary et Lucas afin de définir à nouveau les responsabilités de chacun des responsables de compétitions.

Des solutions sont possibles pour aider les responsables de compétitions, comme l'envoi de mail et en même temps relance de mails, ou encore un accompagnement et un soutien des salariés.

Un point important à rappeler, si quelqu'un rencontre un problème il est nécessaire d'en alerter la commission sportive, un salarié ou un responsable du comité, afin que tout le monde puisse réagir à temps et non dans l'urgence.

La première problématique rencontrée par les responsables de compétitions est, trouver une salle. Cela relève du parcours du combattant. En effet les clubs sont de moins en moins volontaires pour l'organisation d'une compétition pour plusieurs raisons dont en voici quelques-unes :

- Nombre de tables insuffisant
- Manque de bénévoles
- Compensation financière 100 € peut-être insuffisante
- L'absence de buvette et donc de gains pour les clubs organisateurs.

Afin d'essayer de pallier le manque de bénévoles il serait utile de créer une plateforme de bénévoles, ou alors pour les clubs organisateurs de s'adresser à d'autres clubs aux alentours pour les aider. Une solution pourrait être de commencer moins tôt le matin car des horaires assez matinaux peuvent freiner des bénévoles ou des clubs sur l'organisation de compétitions.

Problème également au niveau de la gestion et création des compétitions dans SPID (qui autrefois était assuré par Sylvain), avec la question suivante : qui doit les créer ? Les responsables de compétitions ou les juges arbitres ? Kévin informe pouvoir le faire et qu'il doit voir avec Sylvain pour pouvoir créer une compétition individuelle sur SPID.

Questions pertinentes de Kévin, un joueur de Monqui Pong a fait parvenir une demande d'inscription au critérium fédéral hors temps. Quelle est la décision du comité vis-à-vis de ce joueur. Faut-il l'inscrire malgré la date ce qui impliquerait au responsable du Critérium fédéral de refaire tous ses tableaux ? faut-il refuser sa demande d'emblée ? Après discussion il a été décidé de le mettre en liste d'attente pour la D1, et s'il n'y a pas de place, pas d'inscription possible.

Deuxième problématique retenue le challenge MASSET prévu le 25 mars 2023. ST PRIEST est volontaire pour cette organisation mais la salle n'est pas disponible. Le club demande si cela est possible de déplacer la date au week-end du 8-9 avril ou le week-end du 15-16 avril. La réponse est qu'il n'y a pas de possibilité de décaler à ces dates là car les 8-9 avril se déroule la Foire de Lyon, et les 15-16 avril ce sera en plein milieu des vacances scolaire, et qu'il y a également une journée de championnat par équipe national décalé ce week-end. On va donc s'adresser à Christian VIGNALS afin de voir si VAL D'OZON peut prendre en charge cette compétition à la date du 25 mars 2023.

2) Organisation du travail salariés / élus :

Actuellement l'organisation n'est pas optimale. En effet Stéphanie ne peut pas travailler que dans l'urgence. L'organisation est beaucoup moins fluide qu'avant. Personne ne répond à ses mails. On rencontre un manque de réactivité de l'ensemble des élus.

La solution retenue est d'essayer de communiquer par WhatsApp, réseau utilisé par la plupart des membres, afin de faire passer les informations demandées par Stéphanie, et de prévenir tout le monde qu'il faut répondre à certains mails dont elle a besoin de réponses.

3) Partenariat Wenja, bilan et convention :

Le comité commande essentiellement des balles et du textile. D'ici la fin du mandat, il y aura uniquement des besoins de balles et de réassort de t-shirt pour les bénévoles. Pour Vincent DUPEUBLE il n'y a pas eu de problème de partenariat et est d'ailleurs très content.

Pour le comité le problème de la convention est l'exclusivité. Après discussion il est décidé de maintenir le partenariat mais en supprimant la mention d'exclusivité. On estime également que l'on peut opter pour l'achat de maillot pour les jeunes qui évoluent au niveau régional ou national et qui sont soutenus par le comité.

4) Arbitrage :

Il est rappelé au membre du Comité Directeur qu'ils doivent penser à s'inscrire au moins sur une compétition en tant que délégué afin de faire en sorte qu'un membre du Comité soit présent sur toute les compétitions, et qu'il participe à la remise des récompenses.

Étude des nouveaux tarifs pour la saison en cours. L'indemnité pour un arbitre régional est passée de 20 à 25 €. Lucas doit faire le point afin de prendre une décision lors d'un prochain Comité Directeur sur ce sujet.

Il est convenu que la CDA participe aux CSD.

Mise en place d'un feedback entraîneurs sur nos compétitions, le but étant de demander aux entraîneurs, une fois la compétition terminée, leur ressenti afin que les organisateurs puissent s'ajuster pour la prochaine compétition.

5) Développement :

Web série : Pongistes Amateurs vs Pongistes Pro. Web série organisée par le club Monqui Pong. Déjà trois épisodes ont été effectués. Beaucoup de succès et beaucoup de vues. Le club de Monqui Pong recherche un financement pour le 4ème épisode (1000 €) contre les loups d'Anger et on fait appel au comité. Quelles sont nos raisons de participation :

- Communication originale et innovante
- Valorisant
- Humoristique
- Formule agréable 3 joueurs de Monqui Pong et un joueur guest
- Pédagogique (explication entre les matchs des revêtements, gestes ..)
- Succès que ne cesse d'augmenter
- Croire et soutenir nos clubs
- Ambition
- Régularité entre les épisodes.

Un 5ème épisode est déjà en préparation également. Une rencontre avec Julien CHOMETON va être programmée. La demande du comité vis-à-vis de la vidéo est que le club de Monqui Pong énonce le comité lors des remerciements des partenaires et lors de la présentation du Guest. Il est également demandé que le maillot du Guest soit à l'effigie du comité.

Foire de Lyon, elle se déroulera du 30 mars au 10 avril 2023. Le Comité proposera des activités classiques (robot, jeu classique, baby ping...), ainsi que des temps forts.

Gary à la charge d'organiser une réunion de lancement afin de mettre en évidence nos moyens, évaluer le nombre de bénévoles en tenant compte de vacances scolaires.

Cette participation est acceptée à la majorité par le Comité Directeur.

Pour : 6 ; Abstention : 1 ; Contre : 0

Rappel des projet PSF :

- Atelier parents = 1500 €
- Formation pilote = 1200 €
- Formation QPV = 1000 €

Concernant l'entente Gerland Echirolles, en nationale 1 féminine, Echirolles assume les le $\frac{3}{4}$ du budget, le salarié à plein temps et la gestion des capitaines. Le club de Gerland apporte seulement une participation financière à hauteur de 9000 €. Gerland est donc très peu moteur. Personne dans le club ne souhaite faire évoluer cette équipe. Si le projet étant souhaité abouti (montée en Pro B), il n'y aura pas d'entente possible mais seulement une alliance afin de garder au moins Agathe. Ce qui permettrait peut-être de garder le nom de Lyon dans cette équipe. Le souhait du comité est de garder cette entente ou évolue Agathe et Alexia, deux jeunes féminines qui font vibrer Lyon et surtout montre une belle image du tennis de table au féminin. Avec l'accord du Comité Directeur, on propose donc à Gary de refaire la convention mais avec quelques modifications. Une participation à hauteur de 1000 € pour le club de Gerland et 1000 € pour la gestion administrative des matchs décalés.

Pour l'équipe de nationale 1 masculine représentée par l'entente ASUL – St Jeannais, tout se passe bien et le comité décide du renouvellement de la convention actuelle.

Lucas demande aux salariés du comité, invités, de quitter la salle de réunion le temps d'aborder les points divers.

6) Divers :

Revalorisation des salaires. Les salariés n'ayant pas eu d'augmentation depuis deux ans, Lucas propose une augmentation des salaires de 5 % à compter du 1er octobre 2023. Lucas fera en janvier un contrôle sur les primes d'ancienneté (pyramide conseil).

Revalorisation des frais kilométriques. Le comité était sur une base de 0.32 cts/kms, il est proposé de passer ces frais à 0,50 cts/kms. Damien LEGOUT sera également sur le barème des frais kilométriques et non pas sur un remboursement de plein comme évoqué au début des discussions.

Le Comité Directeur est favorable à l'unanimité aux augmentations de salaires et des frais kilométriques proposées.

Le 13 Janvier 2022
Kévin Alcaraz,
Secrétaire général du CRMLTT

